

AG LABX 22/04/16

Début de l'assemblée générale 12 Présents, 1 absent excusé et 1 procuration
La liste des présent est consultable au L@bx.

Bilan d'activité

Le président et les différentes personnes impliquées reviennent sur les activités du Labx depuis la dernière assemblée générale

Bilan moral

Gestion du déménagement Bègles -Fieffé

Le président et les différentes personnes qui y ont pris part reviennent sur le déménagement. Tous les intervenants constatent que celui-ci s'est globalement bien déroulé, sans perte ni casse et sans que cela n'occasionne de dépenses significatives.

Point sur le déménagement prévu Fieffé – Quai de Brazza

Pola – Et le Labx- doivent déménager à nouveau à court terme vers un local destiné à accueillir Pola à long terme (ex Usine Pargade, quai de Brazza, Bordeaux).

Initialement prévu dans l'été, le déménagement du Labx et des membres de Pola actuellement hébergés à Fieffé aura probablement lieu entre la rentrée et décembre.

Le secrétaire fait le point sur l'avancement du programme architectural. Les architectes sont toujours en train de définir les espaces. Il leur a été demandé par oral et par écrit de ménager pour le Labx un espace ayant les caractéristiques suivantes : 30m2 privatifs, accès direct à une zone pouvant accueillir du public pour les soirées et événements.

La maîtrise d'ouvrage (équipe pola) a également été informée de ces besoins. Pour permettre une installation dans les meilleures conditions, il est nécessaire de continuer à assister aux réunions.

Projet DataCenter

Le président, le trésorier et le secrétaire reviennent sur le projet de DataCenter porté par Pierre Grangé et Aquilenet en association avec le Labx. Il est rappelé qu'un local distinct de celui du Labx sera dédié à ce projet et supervisé par Aquilenet.

Les ateliers à la médiathèque de Pessac

Le Projet avec la médiathèque continue . Le président revient sur les ateliers effectués depuis décembre et indique que de nouvelles demandes ont été formulées par la médiathèque pour étoffer la proposition (impliquant de l'achat de matériel). Le président rappelle que toute aide des membres est bienvenue pour aider à l'encadrement de ces ateliers.

Point sur gestion du serveur du Labx

Le trésorier revient sur la gestion du serveur du Labx, et notamment de la mailing list. Des mises à jour ont été effectuées pour améliorer la délivrabilité des messages, elles semblent avoir fonctionné. Il reste des opérations de maintenance à faire et le trésorier rappelle que les bonnes volontés sont les

bienvenues.

Retour sur la modération de la Mailing List

Suite à des conflits survenus fin 2015, il a été mis en place à l'initiative du bureau une modération de la Mailing List. Un membre – Mathias- a été placé sous modération. Les messages qu'il a posté depuis ont tous été diffusés, à l'exception d'un qui contenait des passages dénigrement gratuit.

Un nouveau message de Mathias datant de ce jour a été placé en modération et pas encore validé par le bureau, car il semble diffamatoire. Il en est donné lecture. L'assemblée décide à l'unanimité de ne pas le diffuser.

Le trésorier demande un retour plus général sur la gestion de la modération et les décisions prises dans ce cadre ces derniers mois. L'assemblée, à l'unanimité moins 3 abstentions de personnes qui déclarent ne pas avoir suivi le conflit, approuve la gestion et les décisions prises par un vote de confiance.

Bilan financier

Faits marquants:

- Perte du cahier de compte lors du déménagement (retrouvé il y a peu, mais donc pas à jour)
- Baisse du loyer de POLA (120,80€ -> 42€) (Division par 3)
- Tous nos revenus viennent des cotisations
- La liste des membres actifs est à jour

En janvier:

- Bénéfice: 89.20€
- Le prélèvement pour Aquilinet s'est fait en retard (sur février) (30€)
- 6 membres sont mensualisés

En février:

- Perte: 61.80€
- Double prélèvement de Aquilinet (30€)
- Achat coffret à code (41€)
- 5 membres sont mensualisés (-1 par rapport au mois précédant)

En mars:

- Bénéfice: 83€
- Baisse du loyer de POLA (120,80€ -> 42€) (gain: 78,8€)
- 5 membres sont mensualisés (neutre)

Résumé sur la période:

- Bénéfice de 110,40€
- Charges fixes (janvier/février): 150,80€/mois
- Charges fixes (à partir de mars): 72,00€/mois

Les deux bilans sont approuvés à l'unanimité.

Révision des statuts

Le président rappelle le cadre et l'intention de la proposition des nouveaux statuts. Le bureau provisoire, élu en décembre dernier, a préparé un texte visant à permettre une plus grande collégialité, et évitant les difficultés rencontrées les années précédentes (implication du bureau dans la durée et modalités pratiques de la consultation des membres)

Il est donné lectures de la proposition de nouveaux statuts.

Le bureau propose un vote sur l'opportunité de prendre cette proposition comme base de travail. L'assemblée approuve à l'unanimité moins une voix neutre.

Leur examen point par point commence, et aboutit au document ci joint. Pour plus de clarté, toutes les propositions d'amendement sont indiquées et décrites sous forme de notes de bas de page :

- Les passages supprimés sont barrés
- Les passages modifiés ou ajoutés sont notés en gras
- Les propositions de modifications rejetées indiquées là où elles auraient du être intégrées et sont décrites en bas de page

Les statuts incluant les modifications retenues sont votés à l'unanimité.

Il est procédé à l'élection du nouveau CA :

PGP : unanimité moins 2

FX : unanimité moins 1 (neutre)

J max : unanimité moins 1 (neutre)

Damien : unanimité moins 1 (neutre)

Ben : unanimité moins 2 (neutre)